



Privatisation de la Propreté et de l'Assainissement à Paris : Les conséquences pour les agents du STPP et STEA



Dans le cadre de la campagne pour les élections municipales à Paris, quatre candidats sur six (Dati, Bournazel, Knafo et Mariani) portent des projets de privatisation partielle ou totale du service public de la Propreté et de l'Assainissement à Paris.

La CGT FTDNEEA a déjà largement communiqué sur les conséquences dramatiques que ces choix politiques auraient sur la qualité du service rendu aux usagers et sur son coût.

**Pour les Éboueurs, Egoutiers, Conducteurs, Adjointes techniques, TSON/A, Maitrises, administratifs,
LA PRIVATISATION : C'EST UNE REMISE EN CAUSE TOTALE DE LEUR VIE !!!**

La loi de transformation de la fonction publique de 2019 permet à une collectivité de forcer ses agents à travailler dans l'entreprise privée en cas de privatisation.

Exemple : Mme DATI a annoncé vouloir privatiser la totalité de la collecte

Aucune entreprise privée type Derichebourg, Véolia ou Pizzorno n'ont dans leurs tiroirs des centaines de salariés inoccupés pour faire le travail à la place des agents du STPP. En plus, doubler ces effectifs, ce serait une augmentation très importante du budget de la Ville alors qu'ils prétendent faire des économies... Alors, lorsque DATI dit qu'elle va redéployer tout le monde sur le nettoyage des rues, elle ment !!!!!

La vérité, c'est qu'une grande partie des éboueurs (pour équiper les bennes) et l'intégralité des conducteurs (CDA / TSOT), des adjointes tech auto, de la maîtrise SMM en particulier et des divisions STPP, seraient obligés de signer un contrat en CDI avec le prestataire.

Seul leur traitement budgétaire (salaire de base) serait maintenu, aucune garantie sur tout le reste (temps de travail, horaires, primes, conditions de travail, etc..).

Pour les conditions de travail dans le Privé, on sait tous ce qu'il en est... Précarité, cadences de travail, répression, droits bafoués, absence de locaux, absence d'EPI, etc...

Pour les évaluations et le disciplinaire, c'est le Privé qui décidera !

L'agent, une fois transféré, pourra être licencié par l'entreprise

Dans ce cas, la collectivité a l'obligation de reprendre l'agent pendant 1 an :

Après ça, c'est la porte à gros coups de pompes dans le cul !!!

Sources :

Article 76 de la loi de transformation de la Fonction Publique (août 2019)

Article L411-1 et suivants du code général de la Fonction Publique

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35008>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35008>



Qu'aucun d'entre nous imagine pouvoir passer au travers....

Exemple pour les éboueurs qui ne seraient pas transférés au Privé parce que affectés au nettoyage :

**Ce qui fonde le statut d'éboueur, c'est la polyvalence des missions par le service public.
S'il n'y a plus de collecte effectuée : le statut d'éboueur sera remis en cause.**

Résultats : les éboueurs restants à la Ville de Paris deviendront adjoints techniques (c'est déjà le cas dans une majeure partie des collectivités en France) et perdront le bénéfice de leur déroulement de carrière spécifiques à la Ville de Paris (grilles indiciaires beaucoup plus favorables) ainsi que leur droit au départ à la retraite anticipé (catégorie active CNRACL).

Cette dégradation importante de la rémunération s'appliquerait aussi aux agents transférés au Privé.

ATTENTION : Bournazel et Knafo : Eux prévoient la privatisation totale du STPP et du STEA. Inutile de commenter en détails, les choses sont claires pour tout le monde.

La CGT FTDNEEA a toujours appelé les agents à ne pas faire reposer leur avenir sur le seul vote aux élections. En clair, seuls les travailleurs eux-mêmes ont le pouvoir d'influer sur les politiques et d'imposer par la force leurs revendications !

Notre filière ouvrière de la Propreté et Assainissement de la Ville de Paris a conquis de nombreux droits ces dernières années et a su faire reculer l'exécutif socialiste parisien à plusieurs reprises lorsqu'il prévoyait des privatisations : STEA à deux reprises + collecte OM (9^{ème} et 16^{ème})...

Tous ensemble, nous avons la force et la détermination nécessaires pour stopper les projets de DATI et autres fossoyeurs du Service Public !!!!!

Le syndicat CGT FTDNEEA a déposé un préavis de grève pour l'ensemble des agents de la DPE et TAM DILT à partir du 23 mars 2026.

Si la prochaine municipalité porte la privatisation, la CGT FTDNEEA mettra à la disposition des personnels TOUS les moyens de la lutte !

Paris devra crouler sous les déchets !!!!

Le syndicat CGT FTDNEEA communiquera les dates de mobilisation et les modalités d'actions. Tenez-vous prêts !!

Paris, le 4 mars 2026



CGT FTDNEEA Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
mail : cgt.ftdneea@gmail.com Site : <https://ftdneea.cgvilledeparis.fr>

